

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Commission permanente du 22 novembre 2021

Délibération n° CP-2021-1078

Commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

Commune(s) : Bron

Objet : Développement urbain - Opération de renouvellement urbain (ORU) Bron Terraillon - Cession, à titre onéreux, d'un appartement et d'une cave situés au 21 rue Jules Védrines dans la copropriété Terraillon - Modification de la délibération du Conseil n° 2021-0620 du 21 juin 2021

Service : Délégation Urbanisme et mobilités - Direction Foncier et immobilier

Rapporteur : Madame Béatrice Vessiller

Président : Madame Émeline Baume

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 64

Date de convocation de la Commission permanente : vendredi 5 novembre 2021

Secrétaire élu(e) : Blandine Collin

Affiché le : mardi 23 novembre 2021

Présents : Mme Asti-Lapperrière, M. Athanaze, M. Badouard, M. Bagnon, Mme Baume, Mme Benahmed, M. Benzeghiba, M. Bernard, M. Blanchard, Mme Boffet, M. Boumertit, Mme Brossaud, Mme Brunel Vieira, M. Bub, M. Buffet, M. Camus, M. Cochet, Mme Collin, Mme Corsale, Mme Crespy, Mme Croizier, M. Da Passano, M. Debû, Mme Dehan, Mme Dromain, Mme Fournillon, Mme Fréty, Mme Frier, M. Gascon, Mme Geoffroy, M. Geourjon, M. Grivel, Mme Groperrin, M. Guelpa-Bonaro, Mme Hémain, Mme Khelifi, M. Kimelfeld, M. Kohlhaas, M. Lassagne, M. Longueval, M. Marion, Mme Moreira, Mme Nachury, Mme Panassier, M. Payre, M. Pelaez, Mme Petiot, Mme Picard, Mme Picot, Mme Pouzergue, M. Ray, Mme Runel, Mme Sarselli, M. Seguin, Mme Sibeud, Mme Vacher, M. Van Styvendael, Mme Vessiller, M. Vincendet, M. Vincent.

Absents excusés : M. Kabalo (pouvoir à M. Kimelfeld), M. Charmot (pouvoir à M. Seguin), M. Ben Itah (pouvoir à M. Bagnon), M. Artigny (pouvoir à Mme Moreira).

Commission permanente du 22 novembre 2021**Délibération n° CP-2021-1078**

Commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

Commune(s) : Bron

Objet : Développement urbain - Opération de renouvellement urbain (ORU) Bron Terraillon - Cession, à titre onéreux, d'un appartement et d'une cave situés au 21 rue Jules Védrines dans la copropriété Terraillon - Modification de la délibération du Conseil n° 2021-0620 du 21 juin 2021

Service : Délégation Urbanisme et mobilités - Direction Foncier et immobilier

La Commission permanente,

Vu le rapport du 3 novembre 2021, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil, par délibération n° 2020-0125 du 27 juillet 2020, a délégué une partie de ses attributions à la Commission permanente, à l'exception de celles visées aux articles L 3631-6, L 3312-1 à L 3312-3 et L 1612-12 à L 1612-15 et L 3633-2 du code général des collectivités territoriales.

Dans le cadre de l'ORU du quartier Terraillon à Bron, la Métropole de Lyon a approuvé, par délibération n° 2021-0620 du Conseil du 21 juin 2021, la cession d'un appartement et d'une cave formant respectivement les lots n° 932 et 996 situés au 21 rue Jules Védrines dans la copropriété Terraillon à Bron.

La délibération n° 2021-0620 du 21 juin 2021 proposait, à la Métropole, la cession à monsieur et madame et monsieur Yavuzer, du bien constitué :

- d'un appartement de type T4, d'une superficie d'environ 65 m², formant le lot n° 932 avec les 323/223 840 de la propriété du sol et des parties communes générales attachées à ce lot,

- d'une cave, formant le lot n° 996 avec les 3/223 840 de la propriété du sol et des parties communes générales attachées à ce lot,

le tout situé dans la copropriété Terraillon, située au 21 rue Jules Védrines à Bron, dont la parcelle est cadastrée B 3118, issue de la division de la parcelle anciennement cadastrée B 1937.

La Métropole céderait le bien en cause au prix de 80 000 €.

Or, l'offre de prix et les échanges, qui ont abouti à un accord de 80 000 €, prévoyaient en plus de l'appartement et de la cave, la cession d'un lot de place de parking qui a été omis lors de la proposition de la délibération précitée.

Par la présente délibération modificative, il est proposé que la Commission permanente de la Métropole accepte cette demande et ajoute à l'objet de cette cession, la place de parking formant le lot n° 1434 avec les 6/223 840 de la propriété du sol et des parties communes générales attachées à ce lot ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission urbanisme, habitat, logement et politique de la ville ;

DELIBERE

1° - Approuve la modification de la délibération du Conseil n° 2021-0620 du 21 juin 2021 consistant en l'ajout du lot de copropriété n° 1434 correspondant à une place de parking située 21 rue Jules Védrines à Bron sur la parcelle cadastrée B 3118, issue de la division de la parcelle anciennement cadastrée B 1937.

2° - Les autres éléments figurant dans la délibération susvisée restent inchangés, hormis le montant de la sortie estimée du bien de l'article 4. Au vu des nouveaux éléments énoncés, il convient de lire 48 660,27 € et non 42 619,63 €.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Accusé de réception en préfecture : 069-200046977-20211122-269136-DE-1-1 Date de télétransmission : 23 novembre 2021 Date de réception préfecture : 23 novembre 2021
